

# Ils chantent contre le harcèlement scolaire

Jeudi 7 novembre, les élèves de l'école Jacques-Bulot ont chanté et réalisé une vidéo avec pour objectif de mettre en avant la lutte contre le harcèlement scolaire.

Sur des accords parfaits, 214 petits choristes de l'école Jacques-Bulot, de la maternelle au CM2, encadrés par l'équipe enseignante ont d'une même voix et enregistré un clip contre le harcèlement à l'école.

« **Jeudi étant la journée nationale contre le harcèlement scolaire, collégalement, nous avons eu l'idée de réaliser ce clip, qui sera diffusé ce même jour, contre ce fléau persistant qui affecte la vie scolaire de nombreux élèves** », souligne Hélène Larcher, directrice l'école.

## Chorégraphie et langue des signes

Cette réalisation a été conçue, avec accord préalablement pris auprès de Laure Desbre, artiste auteur-compositrice et interprète d'un spectacle Paroles de Farfelus, en empruntant son interprétation musicale, *Te laisse pas embêter, pour dire stop au harcèlement* : « Te laisse pas embêter mon père me l'a répété, je ne dois pas me laisser faire quand on parle dans mon dos, mais comment puis-je faire avec ces vilains mots, les calomnies c'est l'enfer, j'en ai marre des mythos ! »

« **La chorégraphie que nous avons mise en place avec le collectif utilise également la langue des signes, des slogans, des échanges de dialogue rythmés, le tout dans une mise en scène de 4 minutes joliment orchestrée par nos élèves** », se réjouissent Hélène Larcher et les enseignants.

Ayant eu vent de cette actualité, en découvrant en avant-première le clip disant non au harcèlement, Sandrine Beuve, inspectrice de l'Éducation nationale, par courrier et au nom son équipe de la circonscription de Saint-Lô Sud, s'adressant aux élèves. « **Je tiens à vous féliciter pour la qualité de votre clip de prévention et remercier chaleureusement la communauté éducative pour sa précieuse collaboration en faveur de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.** »

